République Française
Département de la Côte d'Or
Commune de
CRÉCEY SUR TILLE
21120 CRÉCEY SUR TILLE
203 80 95 16 89

AFFICHAGE

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 NOVEMBRE 2021

Le conseil municipal de Crécey sur Tille s'est réuni le 30 novembre 2021 à 20h 30 salle de la mairie.

Etaient présents : Mmes, GROSSA Lydie, VIÉNOT Elisabeth, Mrs. BIOTTE Daniel, CORNETET Régis, PETIT Valentin, ROBINET Dominique.

Excusés : CHEVALIER Béatrice pouvoir donné à Elisabeth VIÉNOT, CHEVILLOT Maryse pouvoir donné à Régis CORNRTET, PONCET Pascale pouvoir donné à Dominique ROBINET, SCHLAF Inès pouvoir donné à Lydie GROSSA, PONCET Laurent pouvoir donné à Daniel BIOTTE.

Secrétaire de séance : Daniel BIOTTE

Approbation à l'unanimité du compte-rendu du conseil municipal du 15 septembre 2021

1. Mise en place de la nomenclature M57 au 1er janvier 2022

Le référentiel M57 « simplifié » est destiné à s'appliquer aux collectivités de moins de 3 500 habitants. Cela se traduit par une nomenclature budgétaire partagée avec l'ensemble des entités du secteur public local, des règles budgétaires assouplies à savoir, des possibilités de virement de crédits entre chapitres jusqu'à 7,5 % des dépenses réelles de chaque section, l'application d'un plan de comptes par nature M57 abrégé

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'adopter la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable de la M57, pour le Budget principal de la commune, à compter du 1er janvier 2022.
- D'autoriser le Maire à procéder, à compter du 1er janvier 2022, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections.
- D'autoriser le Maire ou son représentant délégué à signer tout document permettant l'application de la présente délibération

2. Dossiers en cours

SICECO Rénovation luminaires

Mardi 9 novembre 2021, 9h30, Mme GUEULIN technicienne au SICECO est venue à la mairie afin d'organiser la réception des travaux de rénovation des luminaires de la commune (première tranche)

Aucune réserve n'étant émise, le PV est signé par le Maire.

Mme GUEULIN précise que d'une part le SICECO prévoit une diminution de 10% de l'aide sur la rénovation de l'éclairage public qui passerait à 50% et d'autre part que la commune ne serait pas forcément prioritaire pour la réalisation de la seconde tranche en 2022.

Des précisions seront apportées après l'assemblée générale du 26 novembre.

> Carte communale

La commune a reçu le 22 novembre le cahier des charges de la carte communale pour vérification, afin de publier l'offre le 29/11/21 sur la plate-forme de Territoires Numériques.

Le retour des offres est prévu le 7 janvier 2022. La date de l'analyse des offres sera communiquée ultérieurement.

Aînés

En 2021 la commune a d'attribué un chèque cadeau d'une valeur de 20€ aux aînés de 70 ans révolus. 19 aînés sur 21 ont utilisé ce chèque cadeau soit un coût de 380€ pour la commune

A ce jour, la situation sanitaire étant encore préoccupante, il convient de réfléchir et de proposer à nos aînés une alternative au traditionnel repas.

Proposition : chèques cadeaux de 20€ (2x10€) à utiliser chez les commerçants issois Budget pour 23aînés 460€ Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité

Décide l'attribution d'un chèque cadeau d'une valeur de 20€ à chaque aîné ayant atteint l'âge de 70 ans.

Autorise le maire à signer tout document inhérent à l'exécution de la présente délibération.

Défibrilateur

Le maire présente le devis envoyé par Défibril pour le remplacement du châssis support seul du boîtier suite à la visite du technicien le 09 novembre 2021 montant : 290.00€ HT

Après délibération, le conseil municipal ACCEPTE à l'unanimité le devis et autorise le maire à signer ce document.

Préparation budget 2022

Le maire appelle à une réflexion sur une révision des taux d'imposition appliqués sur la commune Pour mémoire, les taux des taxes sont restés inchangés depuis 2017.

TF bâti 5.01% auquel s'ajoute le taux départemental de 21% depuis 2021 (compensation perte Taxe habitation 8.39% **bloqué** jusqu'en 2022) TF non bâti 13.75%

Après discutions, il est envisagé d'augmenter les taux de 3% en répercussion de l'inflation 2021

> Lauréats concours des maisons fleuries 2021

- Lydie Grossa a obtenu le cinquième prix de la catégorie Décor sur voie publique.
- Le loyer éolien 2021 s'élève à 9 037.18€ pour la période du 01/11/2020 au 31/10/2021.

3. QUESTIONS DIVERSES.

> La demande subvention AFM TELETHON est refusée.

Noël enfants de la commune.

Prévu le vendredi 10 décembre à 19h Lydie Grossa précise que des livres sont commandés auprès de la librairie Mots de Plume à Is sur Tille devis estimatif 280€.

Le Père Noël passera au domicile des enfants.

La commune achète un sapin auprès du RPI.

- La pose des décorations de Noël (guirlandes) se déroulera le 5 décembre à partir de 9h.
- Le maire donne connaissance de la carte de remerciements de la famille Poncet suite au décès de Patrice Poncet.

Vœux Maire et Conseillers

Compte tenu de la situation sanitaire, il est difficile à ce jour de déterminer si les vœux seront organisés en présentiel. La décision sera effective la première semaine de janvier et l'information diffusée dans les boîtes à lettres.

Fermeture mairie du jeudi 23 décembre 2020 au lundi 3 janvier 2022.

Présence de la secrétaire de mairie à compter du 1^{er} janvier 2022 :

√ Semaine paire mardi après-midi 14h – 18h

✓ Semaine impaire Jeudi 8h30 - 12h30 et 14h - 18h

La séance est levée à 21h25